

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

PRÉSENTATION

[PLUS D'INFOS](#)



Cette licence vise à assurer une formation de base dans les différents domaines de la biologie, en mettant l'accent sur les concepts et les développements méthodologiques les plus récents. Elle étudie l'ensemble des organismes vivants (êtres humains, animaux, végétaux, levures) dans des enseignements de biologie animale et végétale, biologie cellulaire et moléculaire, biologie génétique, physiologie végétale et animale, immunologie, écologie, biologie structurale et biochimie. Elle s'appuie aussi sur d'autres disciplines scientifiques.

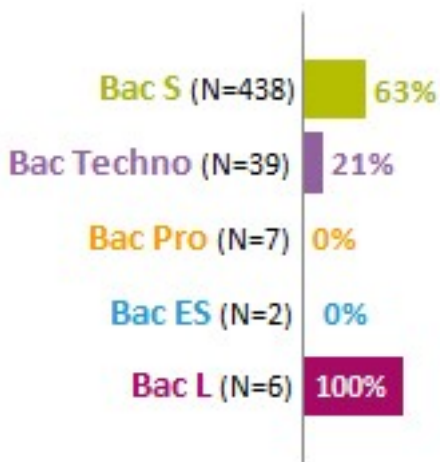
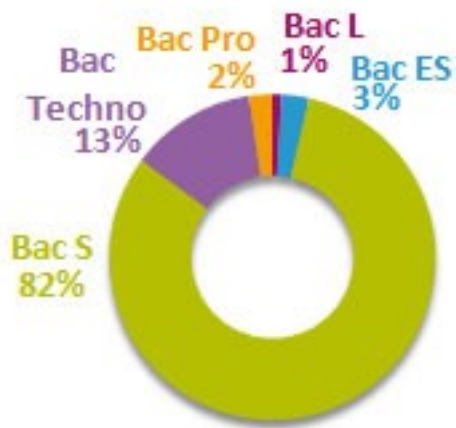
Pour réussir dans cette licence, il faut être à l'aise dans l'ensemble des disciplines scientifiques et avoir des compétences rédactionnelles.

Promotions à taille humaine

Promotion L1 2017/2018 (Pau) : 184 étudiants inscrits

Promotion L1 2017/2018 (Anglet) : 108 étudiants inscrits

Qui s'inscrit ? Quel profil pour réussir ?



* Étude menée à partir des effectifs de 4 années universitaires (2012-2016)

ORGANISATION DE LA FORMATION

- L1, L2, L3 Parcours biologie des organismes (Anglet)
- L1 et L2 communes, L3 Parcours biologie générale et sciences de la Terre (Pau)
- L1 et L2 communes, L3 Parcours biologie cellulaire et moléculaire (Pau)
- Option Santé - Pau

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement (STEE)
UFR Sciences et Techniques Côte Basque

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau, Anglet

RESPONSABLE(S)

L1, L2, L3 Parcours biologie des organismes (Anglet)

PRÉSENTATION



La Licence de Biologie des Organismes est destinée aux étudiants intéressés par la biologie des organismes, des populations et des écosystèmes et, dans un cadre plus général, par les sciences environnementales.

Les unités d'enseignements dispensées au cours des 3 années d'études apportent les connaissances fondamentales de biochimie, de biologie cellulaire et moléculaire, de génétique, de microbiologie et de physiologie animale et végétale.

Les enseignements de statistique apportent la maîtrise des traitements et de l'analyse des données biologiques.

Les étudiants de 3ème année acquièrent une expérience professionnelle (en France, ou à l'étranger) dans le cadre d'un stage de 2 mois minimum.

OBJECTIFS

Les objectifs sont de :

- Transmettre des connaissances théoriques (biologie moléculaire et cellulaire, biologie et physiologie animale et végétale, écologie, génétique, microbiologie...)
- Développer des compétences (techniques d'analyses, traitement de données, élaboration de protocoles expérimentaux, rédaction de rapport, communication orale...)
- Accompagner l'étudiant dans ses objectifs professionnels (parcours personnalisés, stage en entreprise, aide à l'orientation...)

PLUS D'INFOS

Effectif : 45

Stage : (8 semaines minimum)

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Le titulaire de la licence sciences, technologies, santé mention biologie parcours biologie des organismes par ses connaissances en biologie animale et végétale, en écologie et par sa maîtrise des outils mathématiques pour l'analyse des données biologiques, est en capacité de participer à des études d'impact dans la cadre d'un développement durable.

Compétences ou capacités attestées

Les diplômés :

- maîtrisent les techniques courantes de laboratoire et en particulier les techniques de dosage et d'analyse spectrophotométriques UV-visible, ont une connaissance des principales techniques de l'analyse qualitative et quantitative en chimie (IR, RMN, électrochimie, chromatographies gazeuse et liquide) permettant de réaliser, interpréter et valider des analyses biochimiques,
- maîtrisent les techniques de culture et d'isolement de cellules procaryotes, ainsi que les principales techniques de biologie moléculaire : extraction d'ADN, PCR, clonage de gènes, carte de restriction, ADN recombinant, leur permettant de réaliser des analyses et des contrôles microbiologiques,
- ont une connaissance des techniques de fractionnement cellulaire, maîtrisent des techniques de séparation et de purification des macromolécules biologiques (électrophorèse, chromatographie), leur permettant d'assurer le suivi de procédés de production de biomolécules,
- possèdent les bases de l'écologie scientifique utiles à la compréhension de notre environnement,
- maîtrisent les bases de la systématique végétale et de la mycologie, sont capables de réaliser une étude anatomique des grands groupes zoologiques,
- maîtrisent les outils mathématiques de base pour l'analyse des données biologiques et leur modélisation, ce qui les rend apte à participer à des études d'impact et à réaliser des inventaires

- ont acquis des connaissances en pédologie, hydrologie afin d'analyser une structure géologique.

- ont acquis des connaissances scientifiques pluridisciplinaires leur permettant d'optimiser, d'actualiser des procédures et des protocoles dans les différents domaines des sciences du vivant.

De plus les diplômés ont acquis un certain nombre de compétences transversales :

- ils connaissent et observent les règles de sécurité en laboratoire

- ils savent rechercher collecter, exploiter une documentation scientifique en français et en anglais

- ils savent travailler en équipe pour élaborer des projets pluridisciplinaires

- ils savent utiliser les outils classiques de bureautiques et utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.C\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

CONTENU DE LA FORMATION

La Licence de Biologie des Organismes s'étale sur trois années d'enseignement de deux semestres chacune, soit 6 semestres.

A chaque semestre, l'étudiant choisit les Unités d'Enseignements (UE) à hauteur de 30 crédits (ECTS).

Au semestre 6 l'étudiant met en application ses compétences dans le cadre d'un stage professionnel de 8 semaines minimum.

LICENCE 1ÈRE ANNÉE (SEMESTRES 1 ET 2) ACQUISITION DES CONNAISSANCES DE BASE DANS LES DOMAINES SCIENTIFIQUES

(physique, chimie, mathématiques, sciences biologiques).

Des modules optionnels tels que "Connaissance de l'entreprise", "Animation scientifique" ou "Projet professionnel de l'étudiant" aident l'étudiant à préciser ses objectifs professionnels.

Un stage optionnel d'un mois effectué dans une entreprise de son choix lui permet de confirmer ou de modifier ses choix d'orientation.

LICENCE 2ÈME ANNÉE (SEMESTRES 3 ET 4) ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN BIOLOGIE.

Au cours des deux semestres et grâce à la réflexion entreprise en première année sur ses objectifs professionnels,

l'étudiant a la possibilité de personnaliser son parcours par le choix d'options en biologie, chimie ou encore informatique.

LICENCE 3ÈME ANNÉE (SEMESTRES 5 ET 6) APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DANS LA SPÉCIALITÉ (biologie des organismes).

Les modules théoriques se déroulent de septembre à février afin de permettre aux étudiants d'effectuer un stage obligatoire d'une durée minimum de 8 semaines. L'étudiant devra effectuer les démarches nécessaires pour obtenir ce stage dans une entreprise, un laboratoire ou un organisme de son choix. Cette expérience professionnelle lui permettra de mieux appréhender le milieu du travail et d'y établir de premiers contacts.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle des connaissances :

L'évaluation de toutes les UE de la licence Biologie des organismes est faite en contrôle continu intégral. Une seconde

chance (pour les deux semestres) est prévue à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS


Aménagement spécifique

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- * engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau
- * artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un  [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

CONDITIONS D'ACCÈS

- * Pour toute inscription en **1ère année de licence**, les candidats doivent avoir formulé leur vœu sur le site <https://www.parcoursup.fr>. Dès les résultats du BAC, et sous réserve d'avoir confirmé leur vœu dans l'application et d'avoir été notifié de leur éligibilité, les étudiants de terminale sont invités à procéder à leur inscription administrative en téléchargeant le dossier

d'inscription sur le site de l'université (<http://www.univ-pau.fr>) .

- * Pour toute demande d'inscription en **2ème année de licence** (étudiants ayant capitalisé 60 ECTS, après une première année de licence dans une autre université, ou l'équivalent : DUT, DEUST, BTS, CPGE, PACES...), passer par le portail **APOFLUX** (<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>). Les étapes à suivre pour procéder à une **demande d'admission** sont décrites dans l'article « demande d'admission » de la page d'accueil du site internet de la licence (<https://ecologie-cb.univ-pau.fr>).
- * Pour toute demande d'inscription en **3ème année de licence** de Biologie des Organismes (étudiants ayant capitalisé 120 ECTS, après une deuxième année de licence ou d'un niveau équivalent : DUT, DEUST, BTS, CPGE, ...), passer par le portail **APOFLUX** (<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>). Les étapes à suivre pour procéder à une **demande d'admission** sont décrites dans l'article « demande d'admission » de la page d'accueil du site internet de la licence (<https://ecologie-cb.univ-pau.fr>).
- * **Les étudiants de l'UPPA** ayant validé une ou deux années de licence et désirant s'inscrire en **2ème ou 3ème année de licence** sont admis de droit, cependant, ils doivent procéder à leur inscription administrative dans l'année supérieure en se connectant sur la page « inscription » du site internet de l'UPPA (<https://formation.univ-pau.fr/fr/inscriptions.html>).

- * Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la **Formation continue (For.Co)** pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.

- * **Étudiants étrangers** : consulter les informations sur le [site des relations internationales](#)

DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Année universitaire 2019-2020 (à titre indicatif)

| | | | |
|--|--|----------|---|
| Statut Formation initiale* | Inscription | Boursier | Inscription en 2 ^{ème} diplôme |
| | 170€ | 0€ | 122€ |
| Statut Reprise d'études** | Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue. Contact : accueil.forco @ univ-pau.fr / Tél : 05 59 40 78 88 | | |
| <p><i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i></p> <p><i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i></p> | | | |

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

FORMATION INITIALE

- EN 1ÈRE ANNÉE (L1) : Bac S (recommandé), ou autres bacs scientifiques (moins recommandés).
- EN 2ÈME ANNÉE (L2) : être titulaire de la 1ère année de licence ou avoir obtenu le nombre de crédits équivalents dans une autre licence scientifique.

Les étudiants titulaires d'un BTS scientifique peuvent être admis après avis de la commission pédagogique.

- EN 3ÈME ANNÉE (L3) : être titulaire de la 2ème année d'une licence scientifique ou être titulaire d'un BTS* ou d'un DUT* (*après avis de la commission pédagogique).

FORMATION CONTINUE

- Adulte en reprise d'étude
- Candidat ne possédant pas les prérequis d'accès à la formation (modalités de validation des acquis du Décret n° 2013-756 du 19 août 2013)

- Validation des acquis par l'expérience (Décret n° 2013-756 du 19 août 2013)

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence Sciences de la vie :

- * Master biologie moléculaire et microbiologie de l'environnement
- * Master dynamique des écosystèmes aquatiques
- * Master nutrition, métabolisme des espèces aquacoles
- * Master évaluation, gestion et traitement des pollutions
- * Master génie pétrolier : parcours géosciences

À l'UPPA, 96% des diplômés de licence Sciences de la vie poursuivent leurs études.

POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

La dimension internationale de la formation concerne les possibilités de mobilité qui sont offertes aux étudiants dans le cadre d'échanges internationaux (Erasmus, BCI) ou lors des stages qu'ils peuvent suivre. C'est particulièrement le cas pour le stage professionnel en L3 BO (2 à 3 stages effectués à l'étranger par an).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

— **Les métiers de la recherche et du développement :**
Technicien(ne) de recherche, Hydrobiologiste

— **Les métiers de la production** : Technicien(ne) en analyses biomédicales, Technicien(ne) production

— **Les métiers du contrôle** : Technicien(ne) de laboratoire, Technicien(ne) qualité, Chargé(e) d'hygiène, sécurité et environnement

Après un bac +5 et plus :

— **Les métiers de la recherche & développement** : Attaché(e) de recherche clinique, Bio-informaticien(ne), Ingénieur(e) brevet

— **Les métiers de la production** : Chef(fe) de projet en biotechnologies, Biologiste médical(e), Ingénieur(e) production

— **Les métiers du contrôle** : Responsable de laboratoire de contrôle, Responsable qualité, Responsable hygiène, sécurité et environnement, Chargé(e) de pharmacovigilance

— **Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Professeur(e) de SVT, Enseignant(e)-Chercheur(euse), Chercheur(euse) en biologie

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : administrations publiques, bureaux d'études, parcs naturels, conservatoires, fédérations et associations environnementales, laboratoires, industries de toutes tailles (grands groupes, PME, start-up).

Quelques exemples de secteurs d'activité : environnement, recherche, industrie agro-alimentaire, pharmaceutique.

Témoignages d'anciens diplômés

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence Sciences de la Vie à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-sciences-de-la-vie.html>

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Anglet

RESPONSABLE(S)

MAITRE DE CONFERENCES DES UNIVERSITES Salvado
Jean-Claude
jean-claude.salvado@univ-pau.fr
Tel. +33 559574444

PROFESSEUR AGREGE Sassier Dorothee
dorothee.sassier@univ-pau.fr
Tel. +33 559574485

PROFESSEUR AGREGE Bacchus Faustine
faustine.bacchus@univ-pau.fr
Tel. 05.59.57.44.58

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité des Sciences - Anglet
Tel. 05 59 57 44 03
scolarite.sciences-anglet@univ-pau.fr
1 Allée Parc Montaury -
Bâtiment 1 - 1er étage
ANGLET

L1 et L2 communes, L3 Parcours biologie générale et sciences de la Terre (Pau)

PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS

« Vous trouverez des informations sur la licence, les inscriptions pédagogiques et le choix des unités d'enseignement



Cette licence Sciences et Technologies Santé, mention Sciences de la Vie, vise à assurer une formation de base dans les différents domaines de la biologie, en mettant l'accent sur les concepts et les développements méthodologiques les plus récents, afin d



e permettre aux étudiants

- d'intégrer un Master Recherche ou Professionnel d'une université française ou européenne,
- d'intégrer un Master préparant aux concours de l'enseignement,
- de se présenter sur dossier dans les grandes écoles scientifiques,
- de s'insérer dans la vie active, via par exemple, une des licences professionnelles proposées dans le domaine par l'UPPA.

A l'issue de la licence, l'étudiant sera capable de développer une approche pluridisciplinaire et de travailler à différents niveaux d'intégration du monde vivant (molécule, cellule, organisme, population, écosystème).

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Le titulaire de la licence sciences, technologies, santé mention Sciences de la Vie apporte à son employeur une connaissance pluridisciplinaire en biochimie biologie moléculaire et cellulaire lui permettant de mettre en oeuvre des bioanalyses et des contrôles qualité, de mettre en place et d'assurer le suivi de procédés biotechnologiques dans le domaine de la production et du traitement environnemental.

Les diplômés :

- maîtrisent les techniques de culture et d'isolement de cellules procaryotes, ainsi que les principales techniques de biologie moléculaire : extraction d'ADN, PCR, clonage de gènes, carte de restriction, ADN recombinant, leur permettant de réaliser des analyses et des contrôles microbiologiques,
- ont une connaissance des techniques de fractionnement cellulaire, maîtrisent des techniques de séparation et de purification des macromolécules biologiques (électrophorèse, chromatographie), leur permettant d'assurer le suivi de procédés de production de biomolécules,
- ont acquis des connaissances scientifiques pluridisciplinaires leur permettant d'optimiser, d'actualiser des procédures et des protocoles dans les différents domaines des sciences du vivant.

De plus les diplômés ont acquis un certain nombre de compétences transversales :

- ils connaissent et observent les règles de sécurité en laboratoire,
- ils savent rechercher collecter, exploiter une documentation scientifique en français et en anglais,
- ils savent travailler en équipe pour élaborer des projets pluridisciplinaires,
- ils savent utiliser les outils classiques de bureautiques et utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- ils ont une bonne connaissance de l'anglais scientifique
- ils connaissent les spécificités du métier d'enseignant.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Université d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#)

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.Co\)](#)

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#)

CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation de 3 années est proposée sur 6 semestres de 13 semaines, chacun validés par 30 crédits européens.

Le volume horaire global est d'environ 600 h/an, soit approximativement 24 h hebdomadaires.

La formation est organisée en unités d'enseignement obligatoires et optionnelles constituées de cours magistraux (amphi), travaux dirigés (35 étudiants) [et travaux pratiques (20 étudiants)] afin de permettre à chaque étudiant de construire un parcours adapté à son projet professionnel. De plus, l'enseignement des langues vivantes est obligatoire à chaque semestre.

L1 et L2 : Tronc commun

Semestre 1 : C'est un semestre d'entrée dans l'enseignement supérieur. Un tiers seulement des enseignements sont disciplinaires (16 ECTS) : évolution et diversité, biologie cellulaire, macromolécules et chimie organique et des solutions. Les étudiants suivent également obligatoirement un UE de langue et une UE de certification à l'utilisation de l'outil informatique. Le reste des enseignements est composé d'UE proposées par les autres mentions de la Licence STS (Physique, Chimie, Mathématiques, MIAHS, Informatique, Sciences de la

Terre et de l'Environnement) permettant une réorientation dans une autre mention de licence en fin de semestre.

Semestres 2, 3 et 4 : Acquisition progressive des connaissances. Ils ont pour but de donner aux étudiants une formation scientifique de base dans les différents domaines de la biologie, (écologie, biologie végétale et animale, biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, génétique, microbiologie, physiologie végétale et animale) mais aussi les compétences nécessaires en chimie, mathématiques, physique ou géosciences.

L3 : Spécialisation

Semestres 5 et 6 : Trois parcours sont proposés. L'étudiant choisit son parcours en fonction de son projet de poursuite d'études et professionnel à l'issue de la licence. Deux parcours (BCM et BO) sont plus particulièrement en lien avec les spécialités liées à la biologie des Masters proposés à l'UPPA, mais restent suffisamment généralistes pour permettre aux étudiants d'intégrer un Master dans d'autres universités, dans des domaines très divers de la biologie. Le troisième parcours (BGST) est plus particulièrement destiné aux étudiants souhaitant se diriger vers les carrières de l'enseignement :

Les parcours BCM et BGST se différencient grâce à des modules optionnels (28 ECTS) axés sur la Chimie-Biologie ou bien les Sciences de la Terre.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Evolution et Diversité
 - Biologie Cellulaire
 - Macromolécules
 - Chimie des solutions 1
 - Chimie organique : structure des molécules
 - Anglais L1 S1
 - Compétences numériques
 - UE Spécifique STEE Sciences Pau

- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Introduction à l'informatique (UE39h)
 - Roches et chronologie
 - Mathématiques générales
 - Chimie générale
 - Introduction à la Physique générale

Semestre 2

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Ecologie et Ecosystèmes
 - Biologie végétale 1
 - Biologie animale 1
 - Microbiologie 1
 - Projet Professionnel Etudiant (PPE)
 - Anglais L1 S2
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Physique du globe 1
 - Chimie organique et des solutions 2
 - *Chimie organique et des solutions 2 (Obligatoire)*
 - Chimie organique fondamentale
 - Chimie des solutions 2
- *UE LIBRE (Obligatoire)*

Semestre 3

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Biologie moléculaire
 - Biochimie générale
 - Biologie végétale 2
 - Anatomie comparée et développement des vertébrés
 - Outils pour la modélisation en biologie 1
 - Anglais L2 S3
 - Biologie cellulaire
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Structures géologiques 1
 - Chimie des solutions 2

Semestre 4

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Génétique
 - Physiologie végétale 1
 - Microbiologie 2
 - Physiologie animale 1
 - Outils pour la modélisation en biologie 2

- Anglais L2 S4
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Milieux sédimentaires 1
 - Chimie organique fonctionnelle, mécanisme réactionnel
 - Gestion Association Naturaliste
 - Connaissance de l'entreprise
 - Latex

Semestre 5

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Biochimie métabolique
 - Virologie
 - Génétique bactérienne
 - Ecologie des populations
 - Anglais L3 S5
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Physiologie animale 2
 - Physiologie végétale 2
 - Marges et chaînes de montagnes
 - Roches endogènes 1

Semestre 6

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Biologie moléculaire 2
 - Biologie moléculaire 3
 - Immunologie
 - Anglais L3 S6
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Physique du globe 1
 - Milieux sédimentaires 2
 - Génétique des populations
 - Science de l'éducation : préprofessionnalisation
 - Stage (1 mois)
 - Microbiologie environnementale

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Aménagement spécifique

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- * engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau
- * artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

CONDITIONS D'ACCÈS

Démarches d'inscription : [via le site de l'UPPA](#).

L'admission en L2 ou L3 pour les étudiants en France ou de l'Union Européenne se fait via le site [Apoflux](#)

Situations particulières

Dans les cas suivants, l'inscription est soumise à des démarches préalables :

- * Pour les étudiants ayant suivi un autre parcours que la L1 ou L2 et Biologie générale et sciences de la Terre : procédure [Apoflux](#)
- * Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou

salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.

* Pour les étudiants étrangers avec diplômes étrangers : contacter les [Relations Internationales](#).

DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

| Année universitaire 2019-2020 (à titre indicatif) | | | |
|--|--|----------|---|
| Statut Formation initiale* | Inscription | Boursier | Inscription en 2 ^{ème} diplôme |
| | | 170€ | 0€ |
| Statut Reprise d'études** | Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue. Contact : accueil.forco @ univ-pau.fr / Tél : 05 59 40 78 88 | | |
| <p><i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i></p> <p><i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i></p> | | | |

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

La première année de licence Sciences de la Vie est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Le bac S est fortement recommandé.

Les titulaires d'un BTS ou d'un DUT peuvent intégrer, sur dossier, directement la 2ème ou 3ème année.

Formation ouverte aux dispositifs de [validation des acquis](#) (VAPP, VAE...).

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence Sciences de la vie :

- * [Master biologie moléculaire et microbiologie de l'environnement](#)
- * [Master dynamique des écosystèmes aquatiques](#)
- * [Master nutrition, métabolisme des espèces aquacoles](#)
- * [Master évaluation, gestion et traitement des pollutions](#)
- * [Master génie pétrolier : parcours géosciences](#)

À l'UPPA, 96% des diplômés de licence Sciences de la vie poursuivent leurs études.

POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

A partir du L2, il est possible d'effectuer un semestre ou une année à l'étranger dans le cadre du programme européen ERASMUS.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

— **Les métiers de l'enseignement :** Médiateur(rice) scientifique

— **Les métiers de la recherche & du développement :** Technicien(ne) de recherche, Hydrobiologiste

— **Les métiers de la production :** Technicien(ne) en analyses biomédicales, Technicien(ne) production

— **Les métiers du contrôle** : Technicien(ne) de laboratoire, Technicien(ne) qualité, Chargé(e) d'hygiène, sécurité et environnement

— **Les métiers de la vente** : Technico-commercial(e)

Après un bac +5 et plus :

—**Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Professeur(e) de SVT, Enseignant(e)-Chercheur(euse), Chercheur(euse) en biologie

— **Les métiers de la recherche & développement** : Attaché(e) de recherche clinique, Bio-informaticien(ne), Ingénieur(e) brevet

— **Les métiers de la production** : Chef(fe) de projet en biotechnologies, Biologiste médical(e), Ingénieur(e) production

— **Les métiers du contrôle** : Responsable de laboratoire de contrôle, Responsable qualité, hygiène, sécurité et environnement, Chargé(e) de pharmacovigilance

— **Les métiers de la vente** : Ingénieur(e) technico-commercial(e), Chef(fe) de produit

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : établissements d'enseignement, laboratoires, industries de toutes tailles (grands groupes, PME, start-up), bureaux d'études, cabinets de propriété industrielle.

Quelques exemples de secteurs d'activité : formation, enseignement, santé, industrie chimique, agro-alimentaire, cosmétique, pharmaceutique, environnement.

Témoignages d'anciens diplômés

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence Sciences de la Vie à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-sciences-de-la-vie.html>

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

GURY Jérôme (L1)
jerome.gury@univ-pau.fr
Tel. 05.40.17.51.65

CRAVO-LAUREAU Cristiana (L2)
cristiana.cravo-laureau@univ-pau.fr
Tel. 05.59.40.74.74

RANCHOU-PEYRUSE Anthony (L3)
anthony.ranchou-peyruse@univ-pau.fr
Tel. 05.40.17.51.64

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

secrétariat SDV
Tel. 05 59 40 79 66
secretariat-sciencesdelavie@univ-pau.fr
collège STEE - Pau -
avenue de l'université - BP 1155
Pau cedex

L1 et L2 communes, L3 Parcours biologie cellulaire et moléculaire (Pau)

PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS

« Vous trouverez des informations sur la licence, les inscriptions pédagogiques et le choix des unités d'enseignement »



Cette licence Sciences et Technologies Santé, mention Biologie, vise à assurer une formation de base dans les différents domaines de la biologie, en mettant l'accent sur les concepts et les développements méthodologiques les plus récents, afin de permettre aux étudiants.



- d'intégrer un Master Recherche ou Professionnel d'une Université française ou européenne,
- d'intégrer un Master préparant aux concours de l'enseignement,
- de se présenter sur dossier dans les grandes écoles scientifiques,
- de s'insérer dans la vie active, via par exemple, une des licences professionnelles proposées dans le domaine par l'UPPA.

A l'issue de la licence, l'étudiant sera capable de développer une approche pluridisciplinaire et de travailler à différents niveaux d'intégration du monde vivant (molécule, cellule, organisme, population, écosystème).

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Le titulaire de la licence sciences, technologies, santé mention Sciences de la Vie apporte à son employeur une connaissance pluridisciplinaire en biochimie biologie moléculaire et cellulaire lui permettant de mettre en oeuvre des bioanalyses et des contrôles qualité, de mettre en place et d'assurer le suivi de procédés biotechnologiques dans le domaine de la production et du traitement environnemental.

Les diplômés :

- maîtrisent les techniques de culture et d'isolement de cellules procaryotes, ainsi que les principales techniques de biologie moléculaire : extraction d'ADN, PCR, clonage de gènes, carte de restriction, ADN recombinant, leur permettant de réaliser des analyses et des contrôles microbiologiques,
- ont une connaissance des techniques de fractionnement cellulaire, maîtrisent des techniques de séparation et de purification des macromolécules biologiques (électrophorèse, chromatographie), leur permettant d'assurer le suivi de procédés de production de biomolécules,
- ont acquis des connaissances scientifiques pluridisciplinaires leur permettant d'optimiser, d'actualiser des procédures et des protocoles dans les différents domaines des sciences du vivant.

De plus les diplômés ont acquis un certain nombre de compétences transversales :

- ils connaissent et observent les règles de sécurité en laboratoire,
- ils savent rechercher collecter, exploiter une documentation scientifique en français et en anglais,
- ils savent travailler en équipe pour élaborer des projets pluridisciplinaires,
- ils savent utiliser les outils classiques de bureautiques et utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- ils ont une bonne connaissance de l'anglais scientifique
- ils connaissent les spécificités du métier d'enseignant.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#)

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.Co\)](#)

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#)

CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation de 3 années est proposée sur 6 semestres de 13 semaines, chacun validés par 30 crédits européens.

Le volume horaire global est d'environ 600 h/an, soit approximativement 24 h hebdomadaires.

La formation est organisée en unités d'enseignement obligatoires et optionnelles constituées de cours magistraux (amphi), travaux dirigés (35 étudiants) [et travaux pratiques (20 étudiants)] afin de permettre à chaque étudiant de construire un parcours adapté à son projet professionnel. De plus, l'enseignement des langues vivantes est obligatoire à chaque semestre.

L1 et L2 : Tronc commun

Semestre 1 : C'est un semestre d'entrée dans l'enseignement supérieur. Un tiers seulement des enseignements sont disciplinaires (16 ECTS) : évolution et diversité, biologie cellulaire, macromolécules et chimie organique et des solutions. Les étudiants suivent également obligatoirement un UE de langue et une UE de certification à l'utilisation de l'outil informatique. Le reste des enseignements est composé d'UE proposées par les autres mentions de la Licence STS (Physique, Chimie, Mathématiques, MIAHS, Informatique, Sciences de la Terre et de l'Environnement) permettant une

réorientation dans une autre mention de licence en fin de semestre.

Semestres 2, 3 et 4 : Acquisition progressive des connaissances. Ils ont pour but de donner aux étudiants une formation scientifique de base dans les différents domaines de la biologie, (écologie, biologie végétale et animale, biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, génétique, microbiologie, physiologie végétale et animale) mais aussi les compétences nécessaires en chimie, mathématiques, physique ou géosciences.

L3 : Spécialisation

Semestres 5 et 6 : Trois parcours sont proposés. L'étudiant choisit son parcours en fonction de son projet de poursuite d'études et professionnel à l'issue de la licence. Deux parcours (BCM et BO) sont plus particulièrement en lien avec les spécialités liées à la biologie des Masters proposés à l'UPPA, mais restent suffisamment généralistes pour permettre aux étudiants d'intégrer un Master dans d'autres universités, dans des domaines très divers de la biologie. Le troisième parcours (BGST) est plus particulièrement destiné aux étudiants souhaitant se diriger vers les carrières de l'enseignement :

Les parcours BCM et BGST se différencient grâce à des modules optionnels (28 ECTS) axés sur la Chimie-Biologie ou bien les Sciences de la Terre.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Evolution et Diversité
 - Biologie Cellulaire
 - Macromolécules
 - Anglais L1 S1
 - Compétences numériques
 - UE Spécifique STEE Sciences Pau
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Introduction à l'informatique (UE39h)

- Roches et chronologie
- Introduction à la Physique générale
- Chimie générale
- Mathématiques générales

Semestre 2

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Ecologie et Ecosystèmes
 - Biologie végétale 1
 - Biologie animale 1
 - Microbiologie 1
 - Anglais L1 S2
 - Projet Professionnel Etudiant (PPE)
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Physique du globe 1
 - Chimie organique et des solutions 2
 - *Chimie organique et des solutions 2 (Obligatoire)*
 - Chimie organique fondamentale
 - Chimie des solutions 2

- *UE LIBRE (Obligatoire)*

Semestre 3

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Biologie moléculaire
 - Biochimie générale
 - Biologie végétale 2
 - Anatomie comparée et développement des vertébrés
 - Outils pour la modélisation en biologie 1
 - Anglais L2 S3
 - Biologie cellulaire
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Structures géologiques 1
 - Chimie des solutions 3

Semestre 4

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Génétique
 - Physiologie végétale 1
 - Microbiologie 2
 - Physiologie animale 1
 - Outils pour la modélisation en biologie 2
 - Anglais L2 S4
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*

- Milieux sédimentaires 1
- Chimie organique fonctionnelle, mécanisme réactionnel
- Gestion Association Naturaliste
- Connaissance de l'entreprise
- Latex

Semestre 5

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Biochimie métabolique
 - Virologie
 - Génétique bactérienne
 - Outils pour la modélisation en biologie 3
 - Anglais L3 S5
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Physiologie animale 2
 - Physiologie végétale 2
 - Microbiologie pratique
 - Réactivité en chimie organique
 - Chimie analytique 1
 - Valoriser ses compétences
 - Techniques de programmation appliquée à la biologie

Semestre 6

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Biologie moléculaire 2
 - Biologie moléculaire 3
 - Biochimie expérimentale
 - Immunologie
 - Anglais L3 S6
- *UE Optionnelles (Obligatoire)*
 - Analyse chimique 2
 - Microbiologie environnementale
 - Outils bioinformatiques appliqués à la biologie
 - Initiation aux bases de données
 - Génétique des populations
 - Stage (1 mois)
 - Connaissance de l'entreprise

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque

semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Aménagement spécifique

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- * engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau,
- * artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

CONDITIONS D'ACCÈS

Démarches d'inscription : [via le site de l'UPPA](#).

L'admission en L2 ou L3 pour les étudiants en France ou de l'Union Européenne se fait via le site [Apof](#)

Situations particulières

Dans les cas suivants, l'inscription est soumise à des démarches préalables :

- * Pour les étudiants ayant suivi un autre parcours que la L1 ou L2 biologie cellulaire et moléculaire : procédure [Apoflux](#)
- * Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.
- * Pour les étudiants étrangers avec diplômes étrangers : contacter les [Relations Internationales](#).

DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

| Année universitaire 2019-2020 (à titre indicatif) | | | |
|--|--|----------|---|
| Statut Formation initiale* | Inscription | Boursier | Inscription en 2 ^{ème} diplôme |
| | 170€ | 0€ | 122€ |
| Statut Reprise d'études** | Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue. Contact : accueil.forco @ univ-pau.fr / Tél : 05 59 40 78 88 | | |
| <p><i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i></p> <p><i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i></p> | | | |

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

La première année de licence Sciences de la Vie est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Le bac S est fortement recommandé.

Les titulaires d'un BTS ou d'un DUT peuvent intégrer, sur dossier, directement la 2^{ème} ou 3^{ème} année.

Formation ouverte aux dispositifs de [validation des acquis](#) (VAPP, VAE...).

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence Sciences de la vie :

- * [Master biologie moléculaire et microbiologie de l'environnement](#)
- * [Master dynamique des écosystèmes aquatiques](#)
- * [Master nutrition, métabolisme des espèces aquacoles](#)
- * [Master évaluation, gestion et traitement des pollutions](#)
- * [Master génie pétrolier : parcours géosciences](#)

À l'UPPA, 96% des diplômés de licence Sciences de la vie poursuivent leurs études.

POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

A partir du L2, il est possible d'effectuer un semestre ou une année à l'étranger dans le cadre du programme européen ERASMUS.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

— **Les métiers de la recherche et du développement :**

Technicien(ne) de recherche, Hydrobiologiste

— **Les métiers de la production :** Technicien(ne) en analyses biomédicales, Technicien(ne) production

— **Les métiers du contrôle** : Technicien(ne) de laboratoire, Technicien(ne) qualité, Chargé(e) d'hygiène, sécurité et environnement

Après un bac +5 et plus :

— **Les métiers de la recherche & développement** : Attaché(e) de recherche clinique, Bio-informaticien(ne), Ingénieur(e) brevet

— **Les métiers de la production** : Chef(fe) de projet en biotechnologies, Biologiste médical(e), Ingénieur(e) production

— **Les métiers du contrôle** : Responsable de laboratoire de contrôle, Responsable qualité, Responsable hygiène, sécurité et environnement, Chargé(e) de pharmacovigilance

— **Les métiers de la vente**: Ingénieur(e) technico-commercial, Chef(fe) de produit

— **Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Professeur(e) de SVT, Enseignant(e)-Chercheur(euse), Chercheur(euse) en biologie

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : établissements d'enseignement, laboratoires, industries de toutes tailles (grands groupes, PME, start-up), bureaux d'études, cabinets de propriété industrielle.

Quelques exemples de secteurs d'activité : formation, communication scientifique, enseignement, santé, agriculture, industrie chimique, agro-alimentaire, cosmétique, pharmaceutique.

Témoignages d'anciens diplômés

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence Sciences de la Vie à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-sciences-de-la-vie.html>

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le [SCUIO](#) accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

GURY Jérôme (L1)
jerome.gury@univ-pau.fr
Tel. 05.40.17.51.65

CRAVO-LAUREAU Cristiana (L2)
cristiana.cravo-laureau@univ-pau.fr
Tel. 05.59.40.74.74

RANCHOU-PEYRUSE Anthony (L3)
anthony.ranchou-peyruse@univ-pau.fr
Tel. 05.40.17.51.64

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

secrétariat SDV
Tel. 05 59 40 79 66
secretariat-sciencesdelavie@univ-pau.fr
collège STEE - Pau -
avenue de l'université - BP 1155
Pau cedex

Option Santé - Pau

PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS



PAGE EN COURS DE CONSTRUCTION

« Vous trouverez des informations sur la licence, les inscriptions pédagogiques et le choix des unités d'enseignement



En plus du cursus de la licence SDV qui permettra d'acquérir des solides bases disciplinaires, les étudiants de LAS SDV devront valider des unités d'enseignement en santé, dispensées à distance par l'Université de Bordeaux, afin d'accéder, à l'issue de la L2 ou L3, aux filières de santé après une phase d'admissibilité puis d'admission.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#)

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.Co\)](#)

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#)

CONTENU DE LA FORMATION

Parcours santé, les étudiants doivent valider les UE de santé suivantes (dispensées par l'Université de Bordeaux) sur un parcours (p.) en 1, 2 ou 3 ans:

Semestre 1 :

- Médecine, Maïeutique et Odontologie, UE2-UE6-UE9-UE10 soit 9 ECTS (p. 3 ans), UE2-UE4-UE6-UE9-UE10 soit 12 ECTS (p. 2 ans)
- Pharmacie, UE2-UE6-UE9-UE14 soit 9 ECTS (p. 3 ans), UE2-UE4-UE6-UE9-UE14 soit 12 ECTS (p. 2 ans)
- Kinésithérapie, UE2-UE6-UE10-UE22 soit 9 ECTS (p. 1 et 2 ans)
- Ergothérapie-Pédicure-podologue-psychomotricité, UE2-UE10 soit 3 ECTS (P. 2 ans), UE2-UE10-UE22 soit 6 ECTS (p. 1 an)

Semestre 2 :

- Médecine et Maïeutique, UE11-UE12 soit 6 ECTS (p. 2 et 3 ans)
- Odontologie, UE18-UE19 soit 6 ECTS (p. 2 et 3 ans)
- Pharmacie, UE16-UE20 soit 6 ECTS (p. 2 et 3 ans)
- Ergothérapie et Pédicure-podologue, UE3-UE21-UE23-UE24 soit 9 ECTS (p. 1 an), UE21-UE23 soit 6 ECTS (p. 2 ans)
- Psychomotricité, UE3-UE20-UE23-UE24 soit 9 ECTS (p. 1 an), UE20-UE23 soit 6 ECTS (p. 2 ans)
- Kinésithérapie, UE3-UE21-UE23-UE24 soit 9 ECTS (p. 1 an), UE21-UE23 soit 6 ECTS (p. 2 ans)

UE6 validera par équivalence l'UE Biologie cellulaire 1 (4 ECTS)

UE9 validera par équivalence l'UE Introduction à la physique générale (4 ECTS)

l'UE14 validera par équivalence l'UE Macromolécules (4 ECTS)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

- UE obligatoires (Obligatoire)

- Evolution et Diversité
- Biologie Cellulaire
- Macromolécules
- Chimie des solutions 1
- Chimie organique structure des molécules
- Anglais L1 S1
- Compétences numériques
- UE Spécifique STEE Sciences Pau
- *UE optionnelles (Obligatoire)*
 - Introduction à la Physique générale
 - Mathématiques générales

Semestre 2

- *UE obligatoires (Obligatoire)*
 - Ecologie et Ecosystèmes
 - Biologie végétale 1
 - Biologie animale 1
 - Microbiologie 1
 - Anglais L1 S2
 - Projet Professionnel Etudiant (PPE)
- *UE optionnelles (Obligatoire)*
 - Chimie des solutions 2
 - Chimie organique fondamentale
 - Physique du globe 1

CONDITIONS D'ACCÈS

L'admission en L2 ou L3 pour les étudiants en France ou de l'Union Européenne se fait via le site [Apofl](#)

Situations particulières

Dans les cas suivants, l'inscription est soumise à des démarches préalables :

- * Pour les étudiants ayant suivi un autre parcours que la L1 ou L2 : procédure [Apofl](#)
- * Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.
- * Pour les étudiants étrangers avec diplômes étrangers : contacter les [Relations Internationales](#).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Démarches d'inscription : [via le site de l'UPPA](#).

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE)

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

secrétariat SDV
Tel. 05 59 40 79 66
secretariat-sciencesdelavie@univ-pau.fr
collège STEE - Pau -
avenue de l'université - BP 1155
Pau cedex